

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 3 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	37

Objet de la délibération
FINANCES
Affectation du Résultat 2022
Référence
4_20230403_7.1.2

Date de la convocation
28/03/2023

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
05/04/2023

L'année deux mille vingt-trois, le trois avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, MM. DECLÉ, MERCUZOT, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, DESSEAUX, Mme PINON, DEBART, OURDOUILLÉ, Mme VANDEPITTE, CAPELLE, DOVERGNE, SURHOMME, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme LEMAIRE, WATELAIN, DESFOSSÉS, STOTER, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Mme DEWAZIERS a donné pouvoir à M. STOTER
M. BOHIN a donné pouvoir à M. DESFOSSÉS
Mme LEROY a donné pouvoir à M. BABAUT
M. DINOARD a donné pouvoir à M. CHEVIN

Excusés, absents : MM. FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, Mme DELÉTRÉ, THEVENIAUD, DUFOUR, BOCQUILLON, Mme QUIGNON, Mme DELANNOY, Mme A-M LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, LENGLET, NOBLESSE, Mme HIVER.

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. DECLÉ



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2022,

Considérant la conformité avec le compte de gestion de la trésorerie générale d'Amiens,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Résultat clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée investissement 2022	Résultat exercice 2022	Résultat clôture 2022	Reste à réaliser	Affectation de résultat
Investissement	- 5 058,33		- 55 200,96	- 60 259,29	- 4 656,00	- 64 915,29
Fonctionnement	863 537,96	8 714,95	- 603 904,83	250 918,18	-	250 918,18
Total	858 479,63	8 714,95	- 659 105,79	190 658,89	- 4 656,00	186 002,89

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

1) Le Comité syndical décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2022	250 918,18 €
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	64 915,29 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	-
Affectation à l'excédent reporté au fonctionnement (ligne 002)	186 002,89 €
Total affecté au c/1068	64 915,29 €
Report ligne 001	- 60 259,29 €
Déficit global cumulé au 31/12/2022	-
Déficit reporté (ligne 002) en dépense de fonctionnement	-

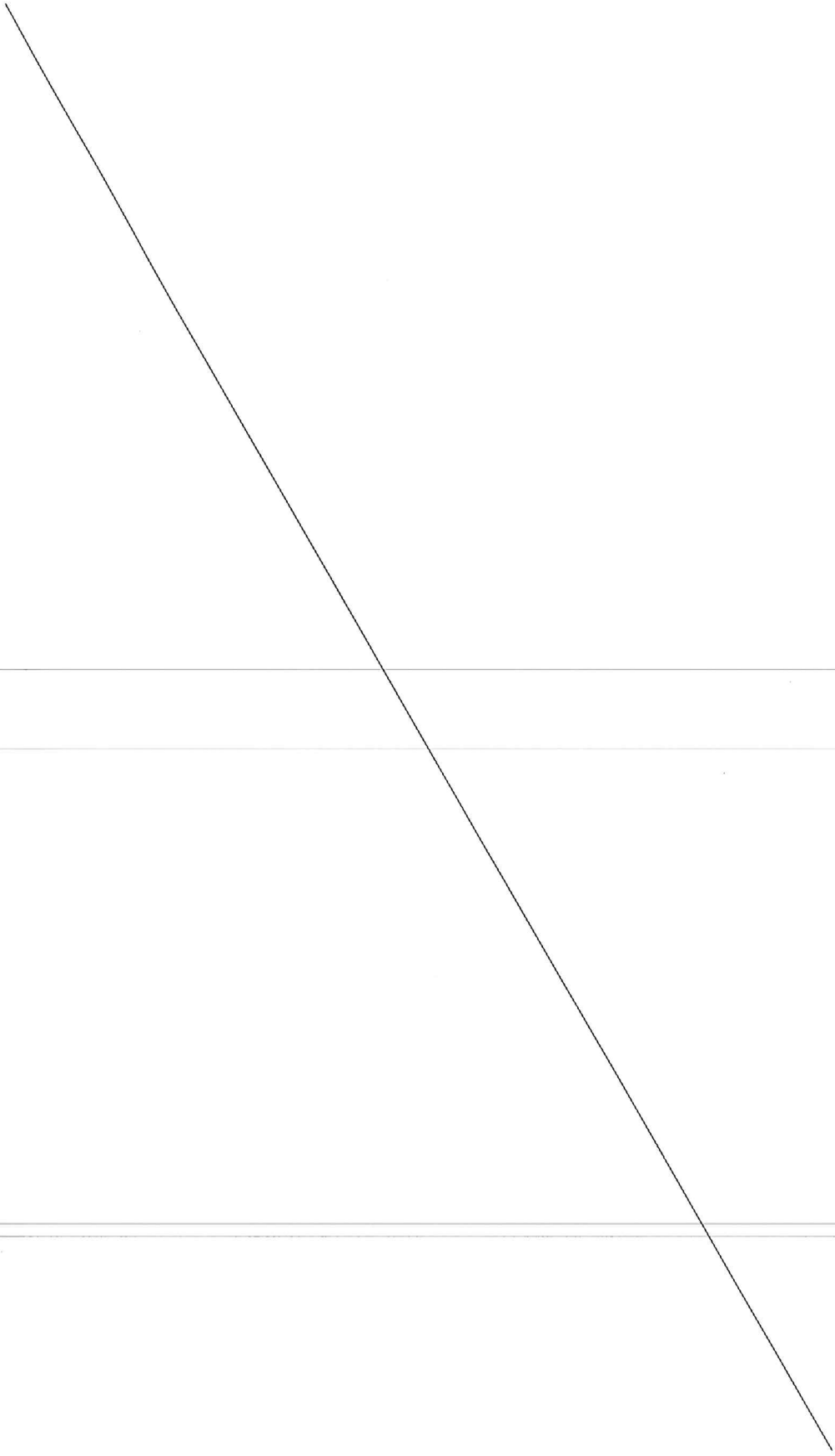
64 915,29 €	Au compte 1068 (recette d'investissement)
186 002,89 €	Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

- 2) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

Fait et délibéré le 3 avril 2023
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	4_20230403_712
Objet :	Finances : Affectation du résultat 2022
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-200082063-20230403-4_20230403_712-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	914 o
Nom métier : 080-200082063-20230403-4_20230403_712-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.1 Mo
Nom original : D_lib4_Affectation de r_sultat.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20230403-4_20230403_712-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	3 avril 2023 à 15h37min59s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	3 avril 2023 à 15h38min03s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	3 avril 2023 à 15h38min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 avril 2023 à 15h38min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 avril 2023 à 15h53min28s	Reçu par le MI le 2023-04-03